Je Soussigné Certifie avoir reçu la somme
De cinq Cent livres pour la pension a moy
á moy accordée sur les fraix de l'académie —
par deliberation de Mr le chancelier du ministre
et de Mr le Pr chirurgien du Roy dont je
quitte pour l'année mil sept cent soixante
a Paris ce 1er may mil sept cent soixante et deux

Foubert

xlbr. Cotte LXIII.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 2 N 436

carton 4
n°. 15 (6)
FOUBERT